

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01098

Numéro SIREN : 438 647 935

Nom ou dénomination : CASTRI

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2020 sous le numéro de dépôt 4585

MERCURE . RODACH

management et conseils

CASTRI

SAS au capital de 2 281 310,00 euros

Habitation Rivière Blanche

97 212 SAINT-JOSEPH

RCS Fort de France 438 647 935

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

MERCURE RODACH

audit, gestion et conseil

CASTRI

SAS au capital de 2 281 310,00 euros

Habitation Rivière Blanche

97 212 SAINT-JOSEPH

RCS Fort de France 438 647 935

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société CASTRI SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale réunie en date du 30.06.2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS CASTRI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 03 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec le comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CASTRI SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

~~Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.~~

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

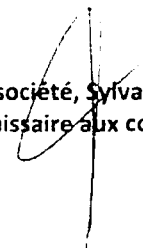
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 juin 2020


Pour la société, Sylvain SZNEK
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N° 31/12/2019			Exercice N° 31/12/2018		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	15 781	8 789	6 992	7 421	429	5.78
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	6 499	6 499				
Autres immobilisations corporelles	119 526	72 827	46 699	46 722	23	0.05
Immobilisations en cours				1 600	1 600	100.00
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	6 501 335		6 501 335	743 790	5 757 545	774.08
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts				500	500	100.00
Autres immobilisations financières	4 225		4 225	4 225		
Total II	6 647 366	88 115	6 559 251	804 258	5 754 993	715.57
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	223 063		223 063	137 593	85 470	62.12
Autres créances	3 798 583		3 798 583	8 461 664	4 663 030	55.11
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	18 178		18 178	18 178		
Disponibilités	212 963		212 963	89 855	123 108	137.01
Charges constatées d'avance (3)	115 651		115 651	107 805	7 846	7.28
Total III	4 368 437		4 368 437	8 815 094	4 446 657	50.44
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 015 804	88 115	10 927 688	9 619 352	1 308 336	13.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N/N-1 En Euros	
PROPRIÉTÉS	Capital (Dont versé : 2 281 310)	2 281 310	2 281 310		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 796	37 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	228 131	228 131		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 173 230	1 823 484	1 349 746	74.02
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 564 297	2 216 644	1 564 297	70.13
FONDS	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		7 284 764	6 587 365	697 399	10.59
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
DETTES (I)	Provisions pour risques	Comptes ayant fait l'objet de notre rapport annuel			
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (II)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	750 000	99 533	650 467	653.52
	Concours bancaires courants	456	821	365	44.43
	Emprunts et dettes financières diverses	2 128 952	2 109 357	19 595	0.93
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 569	158 009	28 560	18.07
	Dettes fiscales et sociales	254 554	89 304	165 250	185.04
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	321 415	574 364	253 549	44.10
Total IV		3 642 924	3 031 987	610 937	20.15
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 927 688	9 619 352	1 308 336	13.60

(i) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 912 742

2 969 909

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N - 31/12/2019			Exercice N-1 31/12/2018	RECAPITULATIF	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 014 917		1 014 917	918 104	96 813	10.54
Chiffre d'affaires NET	1 014 917		1 014 917	918 104	96 813	10.54
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			65 514	8 951	56 563	631.91
Autres produits			11	10	1	11.06
Total des Produits d'exploitation (I)			1 080 443	927 066	153 377	16.54
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			400 461	425 542	25 082	5.89
Impôts, taxes et versements assimilés			16 456	34 316	17 859	52.04
Salaires et traitements			383 606	317 110	66 496	20.97
Charges sociales			151 891	126 506	25 385	20.07
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 222	34 529	13 307	38.54
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10	8	1	18.15
Total des Charges d'exploitation (II)			973 646	938 011	35 635	3.80
- Résultat d'exploitation (I-II)			106 797	10 945	117 742	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Écart N/N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 244 065	2 352 644	1 108 579	47.12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	332 924		332 924	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		1 514 014	1 514 014	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 576 989	3 866 658	2 289 669	459.22
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	36 985	1 565 858	1 528 873	97.64
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	36 985	1 565 858	1 528 873	97.64
Résultat financier (V-VI)	1 540 004	2 300 800	760 197	33.07
Résultat courant avant impôts (I-II-III-IV-V-VI)	1 646 801	2 289 855	643 054	28.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 302		1 302	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	553 910	6 058 503	5 504 593	90.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	226 808		226 808	
Total VII	782 019	6 058 503	5 276 483	87.09
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	234 523		234 523	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	630 000	6 133 765	5 503 765	89.73
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	864 523	6 133 765	5 269 241	85.91
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	82 504	75 262	7 242	9.62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		2 051	2 051	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	3 439 451	10 852 226	7 412 775	68.31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 875 154	8 635 582	6 760 428	78.39
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 564 297	2 216 644	652 347	29.43

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

14 858 15 570
103 958 31 482

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
Honoraires des commissaires aux comptes	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	11
Informations en matière de crédit bail	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	14

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 10 927 688.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 014 917.07 Euros et dégageant un bénéfice de 1 564 296.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés le 03 juin 2020.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 1er janvier 2019, la SAS CASTRI a procédé à l'apport de ses titres restants chez Rivière-Lézarde (6 095 titres) au profit de la SAS CASTRI ANTILLES.

Au cours de l'exercice, la société CASTRI a absorbé ses 2 filiales SAPACI et CASTRI ANTILLES par une opération de transmission universelle de patrimoine. Elle a enregistré dans ses comptes, en résultat financier :

- Suite à la TUP de SAPACI, un boni de TUP net de 332 917 euros.
- Suite à la TUP de CASTRI ANTILLES, un boni de TUP net de 1 139 933 euros.

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

Dans cette période de crise sanitaire liée au COVID 19 :

- Les sociétés d'exploitation aux Antilles, ont mis en œuvre les mesures requises pour continuer la production sans interruption tout en garantissant la sécurité du personnel, compte tenu du caractère essentiel de leur activité.
- La crise du COVID a eu un impact sur le démarrage du projet en Afrique. Les travaux ont en effet pris du retard sur le terrain, ce qui implique un décalage des premières

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

productions et commercialisation sur le marché français.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
autres postes d'immobilisations incorporelles	11 189		4 592
installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 499		
installations générales agencements aménagements divers	26 498		3 695
Matériel de transport	21 475		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 407		12 483
avances et acomptes	1 600		
TOTAL	111 479		16 178
autres participations	1 943 540		6 392 545
crêts, autres immobilisations financières	4 725		
TOTAL	1 948 265		6 392 545
TOTAL GENERAL	2 070 933		6 413 315

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
autres immobilisations incorporelles			15 781	15 781
installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 499	6 499
installations générales agencements aménagements divers			30 193	30 193
Matériel de transport			21 475	21 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		32	67 858	67 858
avances et acomptes	1 600			
TOTAL	1 600	32	126 025	126 025
autres participations	1 204 750	630 000	6 501 335	6 501 335
crêts, autres immobilisations financières	500		4 225	4 225
TOTAL	1 205 250	630 000	6 505 560	6 505 560
TOTAL GENERAL	1 206 850	630 032	6 647 366	6 647 366

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
autres immobilisations incorporelles	3 768	5 021		8 789
installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 499			6 499
installations générales agencements aménagements divers	23 961	2 343	0	26 304
Matériel de transport	8 017	4 295		12 312
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 680	9 563	31	34 211
TOTAL	63 157	16 201	32	79 326
TOTAL GENERAL	66 925	21 222	32	88 115

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
autres immob.incorporelles TOTAL	5 021				
instal.générales agenc.aménag.divers	2 343				
Matériel de transport	4 295				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 563				
TOTAL	16 201				
TOTAL GENERAL	21 222				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
sur titres de participation	1 199 750		1 199 750		
autres provisions pour dépréciation	289 884		289 884		
TOTAL	1 489 634		1 489 634		
TOTAL GENERAL	1 489 634		1 489 634		
Mont dotations et reprises d'exploitation			63 076		
exceptionnelles			226 808		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
autres immobilisations financières	4 225		4 225
autres créances clients	223 063	223 063	
Personnel et comptes rattachés	864	864	
Impôts sur les bénéfices	44 566	44 566	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 463	6 463	
Groupe et associés	3 408 701	3 408 701	
Débiteurs divers	337 989	337 989	
Charges constatées d'avance	115 651	115 651	
TOTAL	4 141 522	4 137 297	4 225
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	500		

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	456	456		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	750 000	19 818	492 853	237 329
Fournisseurs et comptes rattachés	186 569	186 569		
Personnel et comptes rattachés	117 950	117 950		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 530	94 530		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 899	27 899		
Autres impôts taxes et assimilés	14 175	14 175		
Groupe et associés	2 128 952	2 128 952		
Autres dettes	321 415	321 415		
Produits constatés d'avance	979	979		
TOTAL	3 642 924	2 912 742	492 853	237 329
Emprunts souscrits en cours d'exercice	750 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	99 533			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	228 131			228 131

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés et les créances rattachées ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	456
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 565
Dettes fiscales et sociales	174 080
Autres dettes	484
Total	245 585

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	115 651
Total	115 651
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	979
Total	979

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	36 985	1 582 968
Dont entreprises liées	25 331	1 582 788

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 18.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 18.000 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant.

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	3 185 629
Total (1)	3 185 629
(1) Dont concernant les filiales	2 831 064
(1) dont concernant les participations	354 566

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : Crédit Mutuel, 1.025 K€ pour CAFEIERE
Montant initial de la caution : 1 025 000
Montant restant dû de la caution : 314 469

Cautions données au profit du : Bred, emprunts 858 K€ pour CAFEIERE
Montant initial de la caution : 857 740
Montant restant dû de la caution : 552 260

Cautions données au profit du : Bred, emprunts 600K€ pour AVP
Montant initial de la caution : 600 000
Montant restant dû de la caution : 537 598

Cautions données au profit du : Crédit Mutuel, pour AVP
Nom des personnes ayant donné leur caution : découvert 30 K€ et emprunt 100K€
Montant initial de la caution : 580 000
Montant restant dû de la caution : 33 851

Cautions données au profit du : Crédit Mutuel, pour FERME DE BIZEY
Nom des personnes ayant donné leur caution : Emprunts 1820K€
Montant initial de la caution : 1 850 000
Montant restant dû de la caution : 1 016 896

Cautions données au profit du : Crédit Mutuel, pour RIVIERE LEZARDE
Nom des personnes ayant donné leur caution : Emprunt 200 K€ et découvert 30K€
Montant initial de la caution : 230 000
Montant restant dû de la caution : 77 379

Cautions données au profit du : BRED, emprunt 100K€ Rivière Lézarde
Montant initial de la caution : 120 000
Montant restant dû de la caution : 37 598

Cautions données au profit du : CREDIT MUTUEL, emprunts 339 K€ pour BRESIMO
Montant initial de la caution : 338 907
Montant restant dû de la caution : 232 308

Cautions données au profit du : CREDIT MUTUEL, pour GFA H NOUVELLE CITE
Montant initial de la caution : 230 000
Montant restant dû de la caution : 204 169

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Caution donnée au profit du : CREDIT MUTUEL, pour NOUVELLE CITE
Montant initial de la caution : 55 252
Montant restant dû de la caution : 230 253

Caution donnée au profit du : CREDIT MUTUEL, pour SCI HJS
Montant initial de la caution : 110 000
Montant restant dû de la caution : 92 844

Caution donnée au profit du : CREDIT AGRICOLE, pour UFI
Nom des personnes ayant donné leur caution : Montant initial prêt: 150K€, restant du : 107k€
Montant initial de la caution : 31 006
Montant restant dû de la caution : 31 006

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				68 549	68 549
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				14 272	14 272
- dotations de l'exercice				14 430	14 430
Total				28 702	28 702
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				14 872	14 872
- exercice				14 872	14 872
Total				29 744	29 744
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				14 872	14 872
- entre 1 et 5 ans				26 026	26 026
Total				40 899	40 899
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				1 717	1 717
Total				1 717	1 717
Montant en charge sur l'exercice				14 858	14 858

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 051
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 898
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 660
moins de 35 ans	plus de 30 ans	312
Engagement total		19 921

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'accroissement des salaires retenu : 0.87%
- taux d'actualisation retenu : 0.77 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		19 921	

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital décom en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observ
				brute	détenus nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS CAFEIERE	300 000	3 498 105	100.00	4 180 814	4 180 814		1 025 273	3 401 096	1 003 338		
- SAS BANACAF	100	128	100.00	100	100				783		
- SARL RIVIERE LEZARDE	152 500	1 408 958	100.00	1 385 910	1 385 910		135 195	2 932 514	389 105		
- SAS CASTRI AFRIQUE	3 000		100.00	3 000	3 000	1 061 169			63 529		
- SNC ANTILLES VTRO PLANTS	153 000	663 090	99.30	816 889	816 889		601 449	1 988 928	485 918		
- SNC BRESIMO	1 000	9 592	99.00	8 932	8 932		232 308	1 069 541	46 931		
- LA FERME DE BIZEY	5 000	1 251 419	80.00	4 000	4 000	2 347 532	1 016 896	25 487	270 791		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGULARISATION DE COMPTES DE TIERS	1 302	771 800
- PRODUIT CESSIION TITRES RIVIERE LEZARDE	553 910	775 600
- REPRISE DE PROVISION CAF ET SAPACI	226 808	787 000
Total	782 020	
Charges exceptionnelles		
- PERTES SUR CREANCES IRRECOUTVRABLES	226 808	671 400
- REGULARISATION DE COMPTES DE TIERS	7 716	671 800
- VNC ACTIFS FINANCIERS CEIDES	630 000	675 600
Total	864 524	

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2.281.310 €
Siège social : Habitation Rivière Blanche - 97212 SAINT-JOSEPH
438.647.935 RCS FORT DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUILLET 2020 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 564 296.83 euro de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 564 296.83 €

Affectation

↳ A titre de dividendes ordinaires 866 897,80 €
↳ Le solde au poste « Autres Réserves » 697 399,03 €

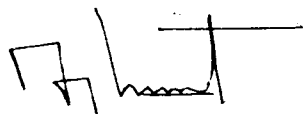
Le dividende unitaire par action ordinaire est donc de 3.80 €.

Le dividende par action ordinaire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année 2018	866 897,80		
Année 2017	707 550,00		
Année 2016	639 795,00		



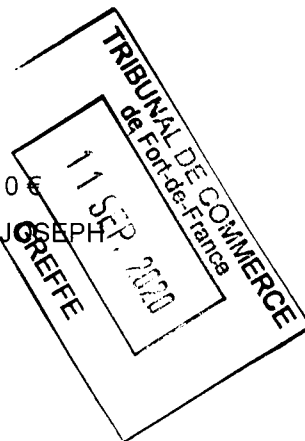
Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean SIMONNET

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2.281.310 €

Siège social : Habitation Rivière Blanche - 97212 SAINT-JOSEPH

438.647.935 RCS FORT DE FRANCE



Tribunal de Commerce de FORT DE FRANCE
97200 FORT DE FRANCE

Le 03 août 2020

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les documents suivants, savoir :

- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la décision votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, Bilan, Compte de Résultat et Annexes.

Vous trouverez également un chèque de 44.33 euro, correspondant au montant des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Agathe HUART
DAF

*